

Comment trouver un partenaire fiable pour votre installation ?

Energie solaire photovoltaïque



En Mai 2017, le peuple suisse a accepté la révision de la loi sur l'énergie visant à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables. Si l'installation de panneaux photovoltaïques sur votre bien permet de réduire votre empreinte carbone et de participer activement à la transition énergétique, elle est également une solution de choix en vue d'économiser sur votre facture énergétique.



Les panneaux photovoltaïques jouissant désormais d'une durée de vie de plus de 30 ans, il est essentiel, dès lors que vous avez pris la décision d'en recouvrir votre toiture, de judicieusement choisir l'entreprise qui les installera. Nous vous invitons donc à considérer plusieurs points-clés qui sauront vous mettre sur la voie d'un partenariat de qualité et durable. Pour cela, nous avons rencontré Solstis SA, qui possède plus de 22 ans d'expérience, pionnier et leader sur le segment des installations résidentielles et industrielles. Récompensée à plusieurs reprises par de nombreux prix, dont le Prix solaire suisse (2006, 2009, 2010, 2011, 2012 et 2014), l'entreprise a accepté de nous faire part de son expérience en la matière.

Le choix de l'entreprise: proximité et expérience

Les facteurs intrinsèques à l'entreprise sont prépondérants lors du choix du meilleur partenaire. La proximité géographique avec l'installateur favorise une relation efficace. Que cela soit pour l'installation, la mise en service ou pour assurer une maintenance, un partenaire disponible rapidement est une plus-value non-négligeable.

L'expérience et la longévité d'une entreprise sont souvent des gages de qualité et de professionnalisme. N'hésitez pas à

demander des listes de références et prenez le temps de contacter certaines de ces références pour connaître leur avis et leur degré de satisfaction. Choisissez une société aux reins solides, il n'est malheureusement plus si rare de voir des sociétés en cessation d'activités également dans ce secteur porteur. Se retrouver soudainement avec du matériel dans son jardin et plus personne pour finaliser les travaux est une expérience très déplaisante.

En outre, une société ayant pignon sur rue et dotée d'une solide expérience sera plus à même de proposer plusieurs type d'installations : intégré ou apposé, micro-onduleur ou onduleur de branches, optimiseurs, etc. Elle pourra donc plus sûrement répondre à vos besoins spécifiques et ainsi optimiser votre investissement non seulement d'un point de vue esthétique et technique mais encore financier. Testez votre interlocuteur et demandez-lui des variantes de matériel et de solutions. S'il ne peut vous les fournir, cela peut-être parfois un signe d'une offre et d'un savoir-faire limité.

Prise de contact et visite

Une entreprise photovoltaïque qui se respecte doit être en mesure de fournir une information complète et précise, et se doit de vous conseiller au mieux dans votre projet. Pour ce faire, une visite technique lors de l'avant-projet est indispensable. Elle permettra des métrées précises en toiture, un audit de l'état de la couverture ainsi que l'évaluation des ombrages. Les informations ainsi récoltées permettront un choix d'installation approprié.

– Pour une installation durable, rien de mieux qu'une entreprise fiable et expérimentée –



Offre détaillée et devis gratuit

L'offre fournie par l'entreprise photovoltaïque est la base sur laquelle les comparaisons pourront être effectuées. Cette dernière peut contenir beaucoup d'informations, c'est pourquoi il convient d'être attentif à certains points importants. Pour le matériel (panneaux, onduleurs, etc...), la transparence est assurée par les fiches techniques et les certifications. L'origine doit également être mentionnée (Europe, Asie, etc.).

Concernant la production électrique, il est important de comprendre que la surface des panneaux solaires n'est pas exactement proportionnelle à la puissance de l'installation. Un m2 de panneaux solaires ne produit pas la même quantité d'électricité selon le module utilisé. En revanche, 1kWc (kiloWatt crête) offre le même potentiel de production, indépendamment du matériel utilisé. Pour comparer un devis, il faut donc se référer à la puissance crête installée et non au nombre de modules.

En plus de la partie technique, les installations photovoltaïques sont également soumises à de nombreuses démarches administratives. Certaines entreprises s'engagent à décharger le propriétaire de l'ensemble des formalités telles que : demande d'autorisation de construire, les dispositions légales auprès de la compagnie d'électricité (demande de raccordement, demande de pose du compteur, etc.) et la préparation et le suivi des différentes demandes de subvention (communales et/ou fédérales). Une installation clé en main est souvent synonyme de tranquillité pour le propriétaire

Meilleur marché vs meilleur du marché

Certaines offres très bon marché doivent être scrupuleusement analysées. Il est primordial de comparer du matériel de même



origine avec les mêmes spécificités (efficacité, durée de vie, garantie, ...) et à prestations égales. Si vous avez l'impression que vous n'avez pas obtenu toutes les informations importantes, un complément d'offre doit être demandé. N'oubliez pas que la seule comparaison du prix du matériel ne vous assure aucunement de choisir l'offre la plus qualitative et ni la plus compétitive.

Pour une installation d'une vingtaine de m2 sur une villa, produisant environ 4000 kWh annuels, il faut compter sur un investissement brut de 15'000 CHF auxquels sont déduits 6'800 CHF de subventions et déductions fiscales. L'investissement net se monte alors à 8'200 CHF.

L'objectif doit être : optimiser son autoconsommation

Aujourd'hui, produire son énergie, ce n'est qu'arpenter la moitié du chemin. Il faut à présent savoir «l'autoconsommer». Cela signifie que l'électricité produite est utilisée directement par son producteur réduisant ainsi le courant réinjecté dans le réseau.

L'optimisation de l'autoconsommation vous permettra non seulement de réaliser des économies substantielles sur la facture d'électricité tout en augmentant votre autonomie mais diminuera encore votre dépendance au prix fixé par votre gestionnaire de réseau pour la reprise du courant excédentaire.

L'installation de panneaux solaires peut être également couplée à d'autres technologies. Une batterie permettra d'améliorer votre niveau autoconsommation en stockant le surplus de production pendant la journée afin de pouvoir l'utiliser dans les moments où elle est nécessaire. Pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire, le couplage avec un boiler PAC vous permettra d'utiliser le surplus de production solaire pour faire marcher la pompe à chaleur et ainsi utiliser au mieux l'électricité générée par vos panneaux. Ces associations de technologies génèrent un système énergétique global encore plus efficient. Veillez à ce que votre installateur vous propose ces solutions globales dès le début de votre projet.

La sécurité, un aspect parfois négligé

Si depuis quelques années, la sécurité sur les chantiers s'est améliorée grâce à des normes plus exigeantes et une politique plus stricte en la matière, les consignes ne sont encore pas toujours scrupuleusement respectées. Assurez-vous auprès de votre partenaire qu'il satisfasse aux obligations de la SUVA et n'oubliez pas que lors d'un accident sur un chantier, le propriétaire peut aussi se retrouver responsable.

Pour les bâtiments construits avant 1991, un diagnostic de présence d'amiante est obligatoire avant travaux selon la directive CFST n°6503. Vérifiez donc que votre installateur vous propose ce diagnostic si votre bâtiment y est soumis.

En guise de conclusion

A l'heure du choix, il est bien entendu que le montant du devis joue un rôle prépondérant mais l'expérience du professionnel reste primordiale. Elle est souvent gage de qualité et de tranquillité. Dans cet exercice difficile mais ô combien important qu'est le choix du bon partenaire, la proximité, la durée d'existence, le nombre d'installations réalisées, les labels obtenus et l'autorisation générale d'installer sont autant de petits indices à également prendre en compte pour bien choisir votre partenaire.

Pour une installation durable, rien de mieux qu'une entreprise fiable et expérimentée. ▶



Le solaire photovoltaïque avec solstis

Profitez de:

- 25% subvention fédérale
- 25% défiscalisation

Si vous aussi vous voulez profiter des nombreux bienfaits du soleil et devenir producteur d'énergie n'hésitez pas à nous contacter.

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre pour un **devis gratuit et sans engagement!**

Nous vous accompagnons dans la réalisation de votre projet d'optimisation de votre autoconsommation, de la conception à la mise en service de l'installation.



Nos solutions & services énergétiques


STOCKAGE PAR BATTERIES


OPTIMISATION DE L'AUTOCONSOMMATION


ENTRETIEN & MAINTENANCE


BOILER POMPE A CHALEUR


RÉNOVATION DE TOITURE


BORNE DE RECHARGES



Les atouts solstis

- Une offre **clé en main**
- Des projets **sur mesure**
- Un **savoir-faire** solide
- Le **pionnier** et **leader** depuis plus de 20 ans
- Une **maîtrise de A à Z** sans sous-traitant
- La **proximité** et **disponibilité** immédiate



solstis

Donner au monde l'énergie d'être durable

Canton de Vaud
Rue de Sébeillon 9b
1004 Lausanne
T +41 21 620 03 50

Canton de Genève
Route de Saint Julien 74
1212 Grand-Lancy
T +41 22 786 37 00

Canton de Neuchâtel
Rue du Parc 102
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 323 03 50



solstis SA
info@solstis.ch
www.solstis.ch



Prix solaire suisse
Récompense en 2006, 2009,
2010, 2011, 2012 et 2014.

Retrouvez-nous aux salons 2018 : Habitat-Jardin / Energissima / SINE